

BULLETIN DE SOUTIEN



ECOLE HAPPY CHANDARA

Association Toutes à l'école
 19 rue du Calvaire – 92210 Saint Cloud
 Tél : 33 (1) 46 02 75 39
 Siret : 48780 7786 00032

Civilité		<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Mademoiselle
Nom / Prénom		
Adresse		
Téléphone	Domicile	
	Portable	
e-mail		

Je souhaite :

Adhérer à l'association

20 € numéro du chèque : date du chèque : Banque :
 (Cotisation obligatoire dans le cadre d'un parrainage et payable par chèque la 1^{ère} année)

Parrainer l'école (15 € par mois minimum)

- 15 € par mois
- 30 € par mois
- € par mois

Parrainer une élève (30 € par mois minimum)

- 30 € par mois
- 50 € par mois
- € par mois

Faire un don numéro du chèque : date du chèque : Banque :
 €

Comment avez-vous connu notre association ?

Date et signature



AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement bancaire teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier un prélèvement mensuel de € correspondant à mon engagement envers l'association « Toutes à l'école » (n° national d'émetteur 508568) tel que précisé sur le bulletin d'adhésion.

Nom et Prénom:

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Références bancaires (merci de joindre un RIB)

Code Banque				Code Guichet				N° du compte								Clé				

Etablissement bancaire :

Adresse (merci de préciser l'adresse complète)

.....

.....

Code Postal : Ville :

Date et signature :

Modalités de parrainage

- Les parrainages sont prélevés mensuellement.
- Le parrainage implique une cotisation annuelle obligatoire de 20€ qui sera prélevée automatiquement au mois de janvier à compter de la 2ème année de parrainage.
- Les donateurs, parrains et marraines non prélevés mensuellement régleront leur cotisation annuelle par chèque à l'ordre de «Toutes à l'école» au mois de janvier.
- Pour tout règlement depuis l'étranger par virement international, merci de nous contacter.
- Tout parrainage peut être interrompu sans motif sur simple courrier.

Transparence

- Tous les comptes de l'association sont contrôlés annuellement par un commissaire aux comptes.
- Les frais de gestion sont réduits au minimum (chiffres sur le site www.toutesalecole.org)

Bulletin à renvoyer à :

Toutes à l'école
19 rue du Calvaire
92210 Saint Cloud